

Vue d'ensemble des activités professionnelles du / de la Technicien/-ne Audiovisuel-le (TAV) avec brevet fédéral

Domaines d'action ↓ Activités professionnelles →

A	Clarifier le mandat et organiser la production AV	A1 – Comprendre le besoin des clients et s'adapter à la demande	A2 – Clarifier les conditions cadres (y compris les aspects de sécurité et bases légales) ainsi que sa fonction et son rôle dans l'équipe	A3 – Faire un repérage sur le lieu de la production et contribuer à la planification	A4 – Vérifier la faisabilité du planning et proposer des optimisations	A5 – Conseiller des clients pour des productions AV simples concernant la partie technique
		A6 – Organiser et vérifier les moyens techniques	A7 – Organiser la gestion des médias	A8 – Contribuer à l'établissement des mesures de sécurité		
B	Mettre en place la production AV	B1 – Organiser la logistique sur place	B2 – Monter et câbler les installations techniques AV (vidéo/image, son, éclairage, IT)	B3 – Mettre en réseau le dispositif technique Hard- et Software AV	B4 – Charger les « presets » et vérifier la qualité et la conformité système des sources	B5 – Créer des effets visuels et acoustiques simples
		B6 – Mettre en place les graphiques, les projections et les enregistrements	B7 – Ajuster les caméras et micros	B8 – Gérer la réception/distribution des signaux		
C	Tester la production AV	C1 – Tester la fonction du dispositif technique	C2 – Tester les connexions	C3 – Tester les communications	C4 – Contrôler le réseau et le contrôle de pilotage	C5 – Contrôler la conformité du dispositif avec les normes AV
		C6 – Assurer la sécurité du dispositif technique	C7 – Vérifier le déroulement de la production	C8 – Participer à la répétition de la production		
D	Réaliser la production AV	D1 – Eclairer la scène	D2 – Filmer/enregistrer le sujet	D3 – Réaliser une captation multi-caméras (AV)	D4 – Effectuer la prise de son et ajuster le son en cours de captation	D5 – Enregistrer et contrôler les différentes sources AV et réseau
		D6 – Assurer la diffusion de la contribution sur les différents vecteurs AV	D7 – Démontier le matériel en respectant les consignes de sécurité			
E	Réaliser la post-production AV	E1 – Clarifier et planifier le mandat pour la post-production	E2 – Visionner, auditionner et sélectionner les données	E3 – Importer et transcoder les données	E4 – Monter le matériel vidéo	E5 – Mixer les sources audio
		E6 – Archiver la production				

F	Résoudre des problèmes	F1 – Identifier le problème	F2 – Communiquer la panne aux personnes concernées	F3 – Rechercher une solution pour la panne	F4 – Réaliser une solution provisoire pour garantir la production	F5 – Remettre en conformité le système AV
		F6 – Maintenance des outils techniques				
G	Administrer les activités professionnelles	G1 – Elaborer un rapport d'activité lié au projet	G2 – Rédiger des plans de production pour le dispositif technique			
H	Se perfectionner	H1 – S'intéresser régulièrement au développement dans le domaine de l'audiovisuel	H2 – Maîtriser l'utilisation des nouvelles technologies de l'audiovisuel et leurs applications			
I	Compétences sociales et personnelles	I1 – Prendre des responsabilités	I2 – Organiser la bonne collaboration et gérer une petite équipe	I3 – Structurer la communication	I4 – Gérer les changements et faire preuve de sens critique	

Profil de Qualifications du / de la Technicien/-ne Audiovisuel-le (TAV) avec brevet fédéral

A. Clarifier le mandat et organiser la production AV		
Descriptif du domaine d'action	Pour répondre efficacement à la demande d'un client interne ou externe, il est nécessaire de clarifier et comprendre le mandat et d'organiser et planifier la production.	
Contexte	<p>Les compétences professionnelles du TAV décrites ici, qui impliquent une grande autonomie, s'appliquent aux mandats simples. Dans le contexte d'un mandat complexe, le TAV a moins d'autonomie.</p> <p>Ce domaine d'activités a lieu au bureau et sur le site de la production pour le repérage.</p> <p>Les acteurs importants impliqués : client interne ou externe, le réalisateur de la production, le responsable technique de la production, le responsable de la logistique.</p> <p>Règlements : loi sur travail, règlements généraux sur la sécurité technique (divers)</p>	
Activités professionnelles	Critères de performance	Indications et Observations
A1 Comprendre le besoin des clients et s'adapter à la demande	<ul style="list-style-type: none"> Analyser et clarifier les objectifs, les besoins et les contraintes d'un mandat de production technique audiovisuel (S2) Comprendre et s'orienter vers les intentions du mandat / des clients (S3) Proposer des solutions avec différents degrés de qualité et apporter des arguments pertinents (S2) Proposer des solutions techniques tenant compte des contraintes opérationnelles audio-vidéo-lumière-décors et apporter des arguments pertinents (S2) Proposer des modes dégradés (S2) 	L'aisance relationnelle et l'orientation vers les besoins du mandat / du client sont très importants pour le TAV.
A2 Clarifier les conditions cadres (y compris les aspects de sécurité et bases légales) ainsi que sa fonction et son rôle dans l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> Clarifier le périmètre d'action et des responsabilités (y compris le staff) (S3) Comprendre un contrat commercial incluant les assurances et les responsabilités (S1) Respecter le budget (S1) Se mettre d'accord avec le client et les partenaires sur les formats techniques à utiliser (S3) 	
A3 Faire un repérage sur le lieu de la production et contribuer à la planification	<ul style="list-style-type: none"> Organiser un repérage (S2) Rassembler les informations importantes pour la production (y compris la charge électrique) (S2) Etablir une liste des points de contact (S2) Etablir un compte rendu de repérage incluant les contraintes et les besoins (S2) 	La précision et la rigueur sont importantes pour le repérage.
A4 Vérifier la faisabilité du planning et proposer des optimisations	<ul style="list-style-type: none"> Interpréter un planning (S2) Adapter la faisabilité du planning et prendre l'initiative pour proposer des idées d'optimisations (S3) 	
A5 Conseiller des clients pour des productions AV simples concernant la partie technique	<ul style="list-style-type: none"> Etablir le schéma bloc d'une installation (S2) Elaborer le dossier technique d'une production audiovisuelle simple (S2) Etablir et/ou contrôler une liste de besoins techniques incluant les modes dégradés (S2) Communiquer d'une manière compréhensible les aspects techniques d'une production simple pour des clients externes (S3) 	Il est important de pouvoir réduire la complexité pour les clients du domaine non-technique.
A6 Organiser et vérifier les moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> Réserver et/ou louer le matériel (S2) Vérifier les documents nécessaires pour le dédouanement et les documents pour les couvertures d'assurance (S1) 	La précision du travail effectué est importante.

	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le matériel selon une liste d'inventaire (S2) • Tester le fonctionnement du matériel et le préparer pour le transport sur le lieu de production (S2) • S'approprier le fonctionnement de l'ensemble du matériel (S3) 	
A7 Organiser la gestion des médias	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser la gestion des médias (S2) • Préparer/charger dans le système de production tout le matériel AV et le graphisme nécessaire pour la production, en tenant strictement compte des formats et des signaux à traiter (S2) • Déterminer les besoins d'enregistrement et préparer la bonne quantité/qualité des supports nécessaires (S2) • Préparer une liste de diffusion (Playlist) des sujets/medias à utiliser pendant la production (S2) 	
A8 Contribuer à l'établissement des mesures de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler la sécurité des installations techniques sous sa responsabilité (S2) 	Il faut contrôler avec un sens des responsabilités au-delà de soi-même, pensant à tous les acteurs sur scène.
Attestation des compétences		
Ce domaine d'action est couvert par l'examen professionnel comme suit :		
<ul style="list-style-type: none"> • Examen pratique « Production » inclus l'installation technique suivante: <ul style="list-style-type: none"> ○ Set-up 1 : Prise de vue, prise de son (hf, micro-cravate, perche, micro caméra), enregistreur audio séparé externe • Examen écrit « Production » • Examen oral 		

B. Mettre en place la production AV		
Descriptif du domaine d'action	La mise en place rigoureuse de la production est décisive pour sa bonne réalisation. Le TAV est responsable du respect des exigences essentielles de sécurité et de la protection des personnes. Sa mission inclut l'organisation de la logistique sur place et de l'installation technique.	
Contexte	La production peut être un spectacle, une émission, une salle d'exposition, un musée, une installation technique fixe ou éphémère. Ce domaine d'actions peut se dérouler dans un environnement très dynamique et évolutif, voir potentiellement dangereux. Acteurs clés impliqués : le réalisateur, l'équipe technique, le chef de projet, acteurs locaux divers. Moyens techniques : lumière, audio, son, réseau (très divers et dépendant de la production) Régulation: directives techniques de sécurité essentielles	
Activités professionnelles	Critères de performance	Indications et Observations
B1 Organiser la logistique sur place	<ul style="list-style-type: none"> • S'approprier le dossier/projet de production (S1) • Confronter le dispositif logistique/technique aux contraintes "terrain" (S2) • Adapter le dispositif afin de le rendre compatible en respectant les prérequis du mandat (S3) • Communiquer au personnel engagé les informations nécessaires au déploiement du dispositif de production défini (S3) 	
B2 Monter et câbler les installations techniques AV (vidéo/image, son, éclairage, IT)	<ul style="list-style-type: none"> • Installer les équipements, réaliser les connexions conformément à la description du système technique donnée (schéma de câblage, schéma d'implantation intégrant la notion d'ergonomie) en respectant les règles de sécurité en vigueur (S2) • Respecter la compatibilité entre les différents équipements et/ou systèmes interconnectés (S2) • Equilibrer la distribution électrique (S2) • Etablir les voies d'intercommunications (S2) 	
B3 Mettre en réseau le dispositif technique Hard- et Software AV	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la mise en réseau des équipements et/ou des systèmes informatiques (S2) 	
B4 Charger les « presets » et vérifier la qualité et la conformité système des sources	<ul style="list-style-type: none"> • Configurer les différents postes de travail et tester les équipements liés (S2) • Rappeler les mémoires prédéfinies (presets), le cas échéant (S1) • Contrôler l'assignation des sources sur les différents équipements techniques (S2) 	
B5 Créer des effets visuels et acoustiques simples	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des effets visuels et acoustiques pour enrichir la narration et répondre aux attentes de la réalisation (S2) • Choisir les éléments visuels permettant une mise en image pertinente (S3) • Définir les choix de prise de vue pour permettre une cohérence visuelle des images dans l'utilisation envisagée (axes, perspective, échelles de plan, mouvement, lumière, incrustation, etc.) (S3) 	
B6 Mettre en place les graphiques, les projections et les enregistrements	<ul style="list-style-type: none"> • Paramétrer et tester les dispositifs de trucage et d'effets (S2) • Respecter les choix esthétiques et les contraintes techniques (S3) • Installer et calibrer les supports liés à la diffusion des contenus complémentaires (murs d'images, projections, studio virtuel, etc.) afin d'enrichir la réalisation du programme (S2) 	
B7 Ajuster les caméras et micros	<ul style="list-style-type: none"> • Caméras : tester et régler les paramètres avancés des caméras en vue de contrôler les caractéristiques de l'image (colorimétrie, tirage optique, équilibrage technique, log, etc.) (S2) • Micros : Identifier le contexte de prise de son et placer de manière adéquate les microphones fixes et/ou HF (Ajuster les niveaux des micros (balance), sound check, etc.) (S2) 	

B8 Gérer la réception/distribution des signaux	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et configurer les signaux à transmettre (S2) • Etablir les liaisons et s'assurer de leur bon fonctionnement (S2) 	
--	--	--

Attestation des compétences

Ce domaine d'action est couvert par l'examen professionnel comme suit :

- Examen pratique „Production“ inclus les installations techniques suivants:
 - Set-up 2: Mixer vidéo, mixer audio, micro, 2-3 caméras pour petite production (option éclairage), avec magnétoscope et projection sur écran
et/ou
 - Set-up 3 : Set-up éclairage avec 1 caméra avec prise de son et une installation Blue Box
et/ou
 - Set-up 4 : 3 ordinateurs (1 serveur) et un switch, option serveur de streaming hardware ou encodeur hardware
et/ou
 - Set-up 5 : Routeur de source et embeddeur audio et ou convertisseur de format avec redondance
- Examen écrit « Production »
- Examen oral

C. Tester la production AV		
Descriptif du domaine d'action	Lors d'une installation technique fixe ou éphémère, des tests et des vérifications techniques et opérationnels sont effectués pour garantir le bon fonctionnement technique des installations, la qualité des interconnexions, des équipements audiovisuel et de l'éclairage.	
Contexte	Ce domaine d'actions nécessite beaucoup de concentration et de rigueur de la part des acteurs clés techniques. Il a lieu dans un environnement calme et adéquat. Acteurs clés impliqués : équipe technique	
Activités professionnelles	Critères de performance	Indications et Observations
C1 Tester la fonction du dispositif technique	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une check-list de tests (S2) • Vérifier et installer les configurations des équipements et des systèmes selon les besoins (S2) • Vérifier l'échange et l'exploitation des contenus entre les équipements (fichiers et flux) (S2) • Tester les fonctionnalités des équipements (S2) 	
C2 Tester les connexions	<ul style="list-style-type: none"> • Générer un signal de test adapté à la situation (S2) • Vérifier l'acheminement et la continuité du signal selon le schéma bloc de mise en place (S2) • Vérifier les connexions techniques des équipements (flux, réseau, télécommandes) (S2) 	
C3 Tester les communications	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une liste des communications à tester (S1) • Tester les voies d'intercommunications (S2) • Configurer et identifier les équipements de communication (S2) • Tester et coordonner les voies de communication (S2) 	
C4 Contrôler le réseau et le contrôle de pilotage	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler et configurer des réseaux et des protocoles simples de commandes (S2) 	
C5 Contrôler la conformité du dispositif avec les normes AV	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser la qualité d'un signal audio-vidéo avec des outils de contrôle d'exploitation (monitoring) (S2) • Mesurer un retard A/V (A/V delay) (S2) • Mesurer la conformité d'un media audio-vidéo dématérialisé et les flux avec des équipements de mesure spécifiques (S2) • Effectuer les calibrations et réglages pour la mise en conformité des flux (S2) • Transcoder un media selon une procédure ou une configuration (S2) • Comprendre des spécifications techniques (S1) • Comprendre des modes d'emplois techniques (S1) • Connaître les normes en vigueur (S2) 	
C6 Assurer la sécurité du dispositif technique	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier que la protection des équipements et des installations contre les dégradations physiques est assurée (S1) • Vérifier que la protection et la sécurité des personnes en ce qui concerne les équipements et installations sont assurées (S1) • Vérifier que la conformité des installations d'alimentation électrique est assurée (S1) 	
C7 Vérifier le déroulement de la production	<ul style="list-style-type: none"> • Tester les configurations de la production (S2) • Définir et tester les modes dégradés (S1) 	
C8 Participer à la répétition de la production	<ul style="list-style-type: none"> • Participer activement à la répétition de la production selon ses responsabilités (S2) 	Le test de la production est toujours réalisé avec l'ensemble de l'équipe de production que

	<ul style="list-style-type: none"> • Activer les modes dégradés en coordination avec la production (S2) • Vérifier le bon fonctionnement du dispositif et l'adapter si nécessaire (S3) 	le TAV doit intégrer.
--	--	-----------------------

Attestation des compétences

Ce domaine d'action est couvert par l'examen professionnel comme suit :

- Examen pratique „Production“ inclus les installations techniques suivants:
 - Setup 2 : Mixer vidéo, mixer audio, micro, 2-3 caméras pour petite production (option éclairage), avec magnétoscope et projection sur écran
et/ou
 - Setup 4 : 3 ordinateurs (1 serveur) et un switch , option serveur de streaming hardware ou encodeur hardware
et/ou
 - Setup 5 : Routeur de source et embeddeur audio et ou convertisseur de format avec redondance
et/ou
 - Setup 6 : Poste PAD avec mesure (flux et fichier) et monitoring
et/ou
 - Setup 8 : Duplex N-1 avec régie audio et In-Ear-Monitor avec redondance
- Examen écrit « Production »
- Examen oral

D. Réaliser la production AV		
Descriptif du domaine d'action	C'est la captation du sujet / de l'évènement. Le TAV, durant la captation, exploite les outils de production dont il est en charge.	
Contexte	Ce domaine d'actions demande une rigueur extrême, une concentration maximale et une grande capacité à travailler en équipe du début à la fin de la captation en respectant un timing prédéfini. Cela se déroule dans un contexte en constante évolution et demande une capacité de réaction lors de situations imprévues. Acteurs clés impliqués : toute l'équipe technique et de réalisation ; nombre élevé de personnes, y compris toutes les parties prenantes de l'évènement.	
Activités professionnelles	Critères de performance	Indications et Observations
D1 Eclairer la scène	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les différentes sources d'éclairage (CRI) et leurs différentes températures de couleur (S1) • Lire un plan d'éclairage (S1) • Analyser l'environnement et mettre en place un éclairage simple pour la prise de vue d'une interview ou d'un plateau multiaxes (S2) • Intégrer une console d'éclairage dans une installation et assigner les adresses des projecteurs (S2) • Mettre en service, tester et contrôler le dispositif d'éclairage du plateau (S2) • Régler un éclairage simple ou un éclairage complexe en collaboration avec un chef photo (S2) • S'assurer que le dispositif d'éclairage soit sécurisé et que l'installation se fasse dans les normes de sécurité (S2) • Evaluer les puissances et consommations électriques et travailler dans les normes de sécurité électrique (S3) 	L'éclairage ne doit pas être réalisé sur la seule base de critères techniques. Il doit aussi remplir des critères esthétiques. Activité occasionnelle (tout le D1)
D2 Filmer/enregistrer le sujet	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer et régler la caméra (numérique) (S2) • Analyser attentivement l'environnement, gérer le cadrage et la mise en image du sujet (S2) • Effectuer les mouvements de base des caméras (Ex : stand-up, plan large en multicaméras) (S2) • Prendre en compte les critères de la réalisation et du produit fini durant le tournage (S3) • Assurer sa propre sécurité, celle des autres intervenants et celle du matériel selon les conditions de prise de vue (S2) • Gérer les câbles caméras (cableman) (S2) • Réglage de la mise au point (focus puller) et des systèmes robotisés (S2) 	
D3 Réaliser une captation multi-caméras (AV)	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les bases de la grammaire de l'image (S1) • Assurer la réalisation d'émissions en suivant un protocole prédéfini (S2) 	
D4 Effectuer la prise du son et ajuster le son en cours de captation	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir judicieusement et opérer les différents micros possibles et accessoires (S3) • Utilisation simple d'une console audio, du mixage live et de l'enregistrement (S2) • Gérer les emplacements des prises de son en conformité avec l'image et la lumière (S2) • Anticiper les interventions sonores du sujet à capter (S3) • Sensibiliser les autres professions présentes sur les lieux du tournage aux contraintes de la prise de son (S3) 	Pour la prise de son, il est important de faire preuve de sens critique.
D5 Enregistrer et contrôler les différentes sources AV et réseau	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer les sources audio-vidéo et réseau, connexions et synchronisation AV (S2) • Effectuer le contrôle image des caméras (S2) • Exploiter les moyens techniques de transmission (SNG, Master Control Room) (S2) 	
D6 Assurer la diffusion de la contribution sur les différents vecteurs AV	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la diffusion du produit en veillant à la conformité des flux audiovisuels (S2) • Coordonner avec les différents partenaires techniques l'aiguillage des flux audiovisuels sur différents vecteurs (S3) 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrer la production et mettre à disposition les livrables pour la diffusion dans les formats requis (S2) • Documenter, indexer et sauvegarder (backup) le matériel audiovisuel (S2) • Administrer et gérer les métadonnées liées au signal (S2) 	
D7 Démontez le matériel en respectant les consignes de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler le bon fonctionnement du matériel et démonter(S2) • Appliquer les normes de sécurité (S1) 	
Attestation des compétences		
<p>Ce domaine d'action est couvert par l'examen professionnel comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen pratique „Production“ inclus les installations techniques suivants: <ul style="list-style-type: none"> ○ Set-up 1 : Prise de vue, prise de son (hf, micro-cravate, perche, micro caméra), enregistreur audio séparé externe <i>et/ou</i> ○ Set-up 3 : Set-up éclairage avec 1 caméra avec prise de son et une installation Blue Box • Examen écrit « Production » • 1 Examen oral 		

E. Réaliser la post-production AV		
Descriptif du domaine d'action	La post-production recouvre tous les travaux suivant immédiatement ou non la production. Après la production, il reste de nombreuses tâches à effectuer qui sont importantes pour la finalisation des enregistrements puis pour leur archivage. La mise en forme demande souvent une très bonne gestion du temps, car de nombreuses tâches doivent être réalisées rapidement immédiatement après la production, dans le court laps de temps qu'il reste avant la diffusion. Le TAV dispose en revanche de plus de temps pour la documentation et l'archivage, mais il est capital de travailler avec toute la minutie et la précision requises afin de terminer la post-production correctement.	
Contexte	Le TAV réalise la post-production pour les petites productions, pour les sujets courts et pour les contenus devant être disponibles rapidement (p. ex. clips sportifs). Les productions longues demandant une qualité plus élevée (p. ex. les formats documentaires, les films, etc.) ne sont pas traitées par le TAV. Ce domaine d'actions ne se déroule jamais en live. Acteurs clés impliqués : équipe restreinte, inclus le responsable éditorial	
Activités professionnelles	Critères de performance	Indications et Observations
E1 Clarifier et planifier le mandat pour la post-production	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir le sens de la dramaturgie: comprendre les idées du réalisateur/rédacteur / se mettre « dans sa tête » (S3) Evaluer et planifier les ressources nécessaires (étalonnage et retouches, personnel) (S3) Gérer son temps de manière stricte (S2) 	Avoir un mode de pensée analytique et savoir se forger une opinion personnelle constituent des domaines de compétences particulièrement importants pour l'ensemble de la post-production.
E2 Visionner, auditionner et sélectionner les données	<ul style="list-style-type: none"> Evaluer la qualité de l'enregistrement son et image selon des critères techniques et esthétiques (S3) 	
E3 Importer et transcoder les données	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser des codecs pour assurer la synchronisation des parties vidéo et audio (AV Delay) (S2) Saisir et gérer les métadonnées (S2) 	
E4 Monter le matériel vidéo	<ul style="list-style-type: none"> Connaître les principes du montage sur le plan matériel et logiciel (S1) Maîtriser les différents types de montage et les mettre en œuvre selon des critères dramaturgiques et professionnels, conformément aux attentes de la réalisation/rédaction (S2/3) Réaliser le premier montage (S2) Procéder à un contrôle avec le client / la rédaction / la réalisation / le journaliste et finaliser le montage (S3) Créer des versions web, tv et cinéma conformément aux normes et codecs ayant cours (S2) 	
E5 Mixer les sources audio	<ul style="list-style-type: none"> Procéder au mixage audio conformément aux normes techniques (S2) Elaborer un mixage simple adapté au média concerné (mono, stereo, surround) en veillant à la compréhension et à l'esthétique sonore (S2) 	
E6 Archiver la production	<ul style="list-style-type: none"> Identifier ce qui doit être archivé ou non (S2) Appliquer les connaissances sur les différents types d'archivages internes et le règlement les concernant (S1) 	
Attestation des compétences		
Ce domaine d'action est couvert par l'examen professionnel comme suit :		
<ul style="list-style-type: none"> Examen pratique „Post-Production“ inclus les installations techniques suivants: <ul style="list-style-type: none"> Se-tup 6 : Poste PAD avec mesure (flux et fichier) et monitoring <i>et/ou</i> Set-up 7 : Station de montage pro complète avec monitoring, outil d'analyse de fichier et transcodeur 		

- Examen écrit « Post-production »
- Examen oral

F. Résoudre des problèmes		
Descriptif du domaine d'action	Lors d'une production audiovisuelle, il est nécessaire de vérifier les fonctionnalités opérationnelles et les interconnexions des équipements techniques audio, vidéo et éclairage, selon les besoins définis par la production. Des modes dégradés doivent être définis et testés pour garantir la réalisation de la production dans les meilleures conditions possibles. En amont ou à la fin d'une production, il est nécessaire de garantir la maintenance technique de base des équipements.	
Contexte	Ce domaine d'actions se déroule en tout lieu et à tout moment, il n'est pas planifiable. Le TAV doit prévoir le recours à des modes dégradés pour agir.	
Activités professionnelles	Critères de performance	Indications et Observations
F1 Identifier le problème	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostiquer une panne en utilisant les descriptifs techniques et établir un processus de contournement (mode dégradé) (S3) • Evaluer le niveau de gravité et le périmètre d'action (S3) 	Au moment de la panne, il est capital de pouvoir réagir avec rapidité et précision tout en faisant preuve d'une grande concentration.
F2 Communiquer la panne aux personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire techniquement le diagnostic (S2) • Appliquer une procédure de communication et de dépannage (S2) • Communiquer clairement et précisément aux personnes concernées, même en situation de stress (S2) • Prendre l'initiative dans une situation de panne et s'adapter rapidement à la nouvelle situation (S3) 	
F3 Rechercher une solution pour la panne	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer et évaluer des solutions durables et provisoires (S3) • Etre capable de faire un choix justifié entre différentes solutions possibles (S3) 	
F4 Réaliser une solution provisoire pour garantir la production	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser la mise ne place d'une solution provisoire en mode dégradé (S3) • Expliquer les limites du mode dégradé (S2) 	
F5 Remettre en conformité le système AV	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec le service support (S2) • Rétablir et tester les configurations d'exploitation (S1) 	
F6 Maintenance des outils techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger un compte rendu technique (S1) • Assurer une maintenance de base (S2) • Réaliser des mesures simples de calibration avec des instruments de mesures spécifiques (S2) • Gérer un inventaire d'équipements de réserve (S2) 	Il est important d'adopter une approche responsable et de penser à long terme afin que l'entreprise dispose en tout temps d'un équipement en bon état. Cela permet d'éviter qu'une production future doive être interrompue en raison d'un équipement défectueux.
Attestation des compétences		
Ce domaine d'action est couvert par l'examen professionnel comme suit :		
<ul style="list-style-type: none"> • Examen pratique « Production » et examen pratique « Post-Production » inclus les installations techniques suivants: <ul style="list-style-type: none"> ○ Setup 2 : Mixer vidéo, mixer audio, micro, 2-3 caméras pour petite production (option éclairage), avec magnétoscope et projection sur écran <i>et/ou</i> ○ Setup 5 : Routeur de source et embeddeur audio et ou convertisseur de format avec redondance <i>et/ou</i> ○ Setup 6 : Poste PAD avec mesure (flux et fichier) et monitoring <i>et/ou</i> ○ Setup 8 : Duplex N-1 avec régie audio et In.ear monitor avec redondance • Examen écrit « Production » et examen écrit « Post-production » • Examen oral 		

G. Administrer les activités professionnelles		
Descriptif du domaine d'action	L'administration accompagne le travail du TAV à chaque étape d'une production. Elle permet le suivi de l'activité, ainsi qu'au développement de la qualité.	
Contexte	Ce domaine d'actions a lieu en coulisses, mais est tout aussi important afin de garantir un déroulement correct des projets. Il est indispensable de prendre le temps d'établir des rapports avant et après la production. Ce n'est pas seulement important pour les clients mais aussi pour la gestion des connaissances internes de type « retour d'expériences ».	
Activités professionnelles	Critères de performance	Indications et Observations
G1 Elaborer un rapport d'activité lié au projet	<ul style="list-style-type: none"> Rédiger un compte-rendu détaillé et structuré consignait l'ensemble des informations rapportées de la production (S2) Mentionner les problèmes ou incohérences de processus techniques et humains apparus lors de la production et indiquer les solutions développées et adoptées (S3) Evaluer le besoin en équipements de réserve (spare) (S3) Rédiger les rapports de défektivité, de casse, les avis de sinistre et annoncer les vols aux autorités compétentes (S2) Produire les éléments nécessaires à la facturation et à la clôture du projet (S2) 	
G2 Rédiger des plans de production pour le dispositif technique	<ul style="list-style-type: none"> Rédiger le plan de production (feuille de route décrivant tous les aspects de l'opération à mener) (S2) Consigner dans le plan de production les données issues des repérages (relevés, données, plans, photos, formalités douanières, logistique, horaires, sécurité, directives etc.) (S3) Créer des procédures, marches à suivre, modes d'emploi destinés à la mise en œuvre de la production (S3) 	
Attestation des compétences		
Ce domaine d'action est couvert par l'examen professionnel comme suit :		
<ul style="list-style-type: none"> Examen écrit « Production » 		

H. Se perfectionner		
Descriptif du domaine d'action	En raison de l'évolution rapide et constante de la technologie dans cette branche, il est important que le TAV se perfectionne en permanence afin de se tenir au courant de cette évolution, d'autant qu'elle a un fort impact sur les processus de production. Un TAV doit être en mesure de prendre rapidement en main les nouvelles technologies et les nouveaux standards et, si nécessaire, de transmettre son savoir-faire.	
Contexte	Le périmètre du perfectionnement est large et peut porter sur tous les domaines du métier. L'offre de formation ne se limite pas aux nouvelles technologies et aux standards de sécurité; elle comprend aussi les processus de travail, la gestion de projet où la conduite d'équipe. Le TAV transmet son savoir-faire technique en accord avec les responsables techniques de l'organisation	
Activités professionnelles	Critères de performance	Indications et Observations
H1 S'intéresser régulièrement au développement dans le domaine de l'audiovisuel	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les dernières évolutions techniques et leur pertinence pour l'activité professionnelle (S3) • Evaluer et noter, en adoptant un angle de vue professionnel, les possibilités d'utilisation des nouvelles technologies ainsi que leur impact sur le processus de production (S3) 	
H2 Maîtriser l'utilisation des nouvelles technologies de l'audiovisuel et leurs applications	<ul style="list-style-type: none"> • Lire et comprendre les fiches de données techniques (S1) • Créer correctement et de manière autonome un environnement de test avec des instruments de mesure et procéder à une analyse exacte des données ainsi obtenues (S3) • Adapter et maîtriser les workflows et les processus des nouvelles technologies (S2) • Identifier les équipements et logiciels disponibles pour lesquels une mise à jour est nécessaire (S2) • Etablir une documentation accompagnée d'une analyse (créer le rapport de test de manière autonome) (S2) • Contrôler la fonctionnalité des équipements et logiciels dans leur domaine d'utilisation (S2) 	
Attestation des compétences		
Ce domaine d'action est couvert par l'examen professionnel comme suit :		
<ul style="list-style-type: none"> • Examen oral 		

I. Compétences sociales et personnelles	
Descriptif du domaine d'action et contexte	<p>Les compétences personnelles et sociales sont pour le TAV dans tous les domaines d'actions décrits ci-dessus, une partie importante et essentielle de son professionnalisme. En voici résumées, les dimensions les plus importantes</p> <p>Tout au long du processus de production, la communication est une compétence centrale, d'autant plus que le TAV travaille en permanence en équipe et que sa contribution s'exerce tant lors d'une grosse production que dans celui d'une émission de flux. Si, dans le cadre de productions standard, les processus, formats et responsabilités sont souvent prédéfinis, chaque production reste unique et les personnes impliquées la façonne grâce à leurs interactions, au cours d'un important processus de coordination.</p>
Activités professionnelles	Critères de performance
I1 Prendre des responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre l'initiative pour proposer des idées d'optimisations dans un contexte complexe et mouvant (S3) • Garder et assurer la précision du travail effectué face à une situation stressante (S2) • Penser et agir à long terme de façon consciente et responsable, dans un sens humain, technique et environnemental (S2) • S'orienter vers les besoins du mandat / du client (S3) • Identifier les interlocuteurs clés sur place et prendre les mesures qui s'imposent sur les plans de la technique, de la communication et de l'organisation afin de garantir la réalisation de la production (S3) • Négocier avec différents acteurs de la production, afin d'assurer les délais et le bon fonctionnement de la production (S3)
I2 Organiser la bonne collaboration et gérer une petite équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Diriger une petite équipe technique pour une petite production de manière autonome (S3) • Etablir des relations constructives avec l'équipe, les assistants, les artistes, les présentateurs et autres partenaires (S3) • Faire respecter les horaires prédéfinis en garantissant les conditions de sécurité et de santé des collaborateurs (S2)
I3 Structurer la communication	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer clairement et précisément aux personnes concernées, même dans une situation de stress (S2) • Gérer et anticiper des conflits potentiels de manière proactive (S2)
I4 Gérer les changements et faire preuve de sens critique	<ul style="list-style-type: none"> • S'adapter au contexte et prendre des décisions (S3) • Utiliser le sens critique et analytique dans chaque situation de travail (S3)
Attestation des compétences	
<p>Ce domaine d'action est couvert par l'examen professionnel comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examens pratiques, écrits et oraux 	

Définitions des différents niveaux de critères de performances (selon Bloom 1972, simplifié)

Niveau 1: Connaître et comprendre la pratique et les bases du métier (S1)

(a) **Connaissances**: comportements et situations d'examen faisant principalement intervenir la mémoire. L'apprenant est capable de se remémorer les connaissances acquises et de les restituer.

- Connaissance de détails et de cas particuliers concrets (terminologie: définitions, termes, données), connaissance de faits individuels.
- Connaissance des moyens permettant de travailler avec des détails concrets (conventions/règles, tendances, ordre chronologique des processus, classifications, catégories, critères et méthodes)
- Connaissance des généralités et des abstractions propres à un domaine spécialisé (principes, généralités, théories et structures)

Verbes clés: compléter, décrire, désigner, dessiner, énumérer, exposer, montrer, nommer, noter, schématiser, réciter, représenter, reproduire, restituer.

(b) **Compréhension**: l'apprenant est capable de reconnaître des informations et des techniques apprises, éventuellement dans un autre contexte. Il peut en formuler un exemple ou encore identifier qu'un exemple donné relève de ces informations et des techniques acquises. Il est en mesure d'expliquer ou de résumer un cas avec ses propres mots.

- Transposer les connaissances et le savoir-faire acquis à d'autres situations
- Interpréter
- Extrapoler

Verbes clés: classer, clarifier, comparer, décrire, distinguer, expliquer, interpréter, justifier, organiser, périphraser, préciser, restituer, traduire, transposer.

Niveau 2: Agir professionnellement dans des contextes changeants (S2)

(c) **Mise en application**: l'apprenant est confronté à un problème nouveau qui doit être résolu à l'aide d'une abstraction ou d'une adaptation adéquate, sans connaître la forme que prend la solution. Il transpose ainsi ses connaissances et son savoir-faire à une nouvelle situation.

Verbes clés: appliquer, associer, calculer, clarifier, classer, créer, déterminer, développer, différencier, évaluer, exposer, formuler, interpréter, justifier, modifier, périphraser, prouver, quantifier, réaliser, relier, résoudre, solutionner, transposer.

(d) **Analyse**: l'apprenant est capable d'identifier les différents éléments d'un problème et d'en comprendre la structure; il peut repérer les contradictions, reconnaître les corrélations et en tirer des conclusions. Il est en mesure de distinguer les faits des interprétations.

Verbes clés: analyser, cerner, circonscrire, classer, comparer, confronter, décomposer, décrire, déduire, diviser, examiner, exposer, identifier, organiser, prouver, reconnaître, repérer, scinder.

Niveau 3: Développer et évaluer la pratique professionnelle (S3)

(e) **Synthèse**: à partir de plusieurs éléments, l'apprenant est capable de constituer une nouvelle structure ou d'établir une nouvelle signification, de proposer de nouveaux raisonnements vers une solution, d'élaborer de nouveaux schémas et d'émettre des hypothèses fondées. Ex.: établir, à partir de l'analyse réalisée dans le cadre de la synthèse, un plan pour un traitement ou un processus défini.

Verbes clés: associer, combiner, concevoir, constituer, construire, définir, développer, élaborer, établir, expliquer, optimiser, organiser, planifier, rédiger, regrouper, résoudre.

(f) **Evaluation**: l'apprenant est capable d'évaluer la valeur que revêtent des idées et du matériel en vue d'une utilisation à des fins précises. Il peut ainsi comparer différentes alternatives, en choisir une, prendre des décisions et les justifier (sur la base de critères). Enfin, il est en mesure de transmettre ses connaissances à autrui de manière consciente, p. ex. à l'aide de plans de travail.

- Evaluation sur la base d'une logique intrinsèque = évaluation d'une information sur la base de son exactitude logique, de sa composition ou d'autres critères propres;
- Evaluation sur la base de critères extérieurs = évaluation de la valeur du matériel sur la base de critères définis ou mémorisés.

Verbes clés: choisir, comparer, conclure, décider, distinguer, évaluer, exprimer, juger, mesurer, qualifier, réfuter, représenter, simplifier, vérifier.